

Le château de Trémazan en Landunvez

Le château de Trémazan se dresse sur la côte nord-ouest du Léon, à proximité du village de Kersaint et de l'anse de Portsall. C'était le chef-lieu du fief des du Chastel, l'un des plus illustres lignages léonards au Moyen Âge.

Les ruines, inscrites à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques, sont situées dans une propriété privée. Nous tenons à remercier leur propriétaire, M. Jacques Hubert, d'avoir permis aux membres des sociétés savantes de Bretagne de le visiter.

L'architecture du château a récemment été étudiée par M. Gildas Durand qui a publié son rapport archéologique dans la revue *Gwechall*, en 1978. Cet auteur a remis en cause la datation traditionnelle des ouvrages, particulièrement celle du donjon qui ne serait pas antérieur à la fin du XIII^e siècle.

La famille du Chastel est connue depuis le milieu du XIII^e siècle. Certains érudits ont affirmé que la forteresse fut bâtie par Bernard du Chastel au retour de la croisade de 1248 ; d'autres suggèrent qu'elle lui fut apportée en dot par une des filles du vicomte de Léon. Le fils de Bernard, Hervé, devint un chevalier à l'ost ducal en 1294. Plusieurs membres de cette famille se sont illustrés au service des ducs de Bretagne et des rois de France au cours des XIV^e et XV^e siècles :

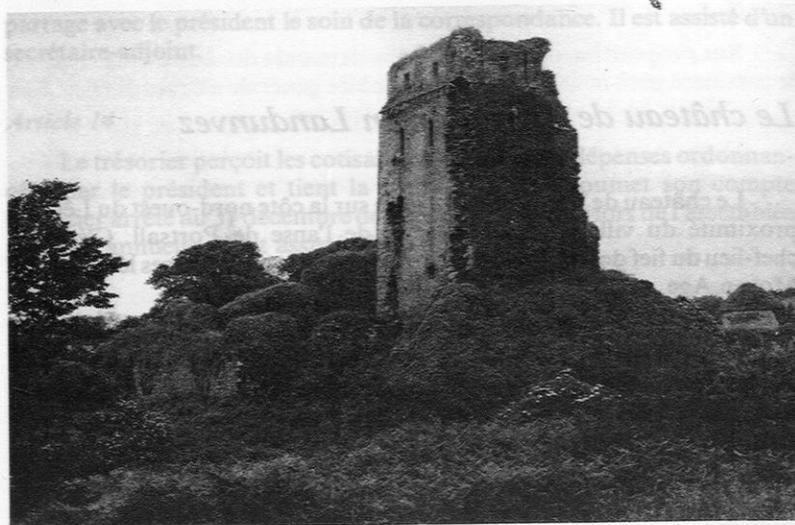
— Tanguy 1^{er} défendit la cause de Jean de Montfort dans les premières années de la guerre de Succession de Bretagne : il intervint dans la défense des châteaux de Brest et du Conquet et lors de la capture de Hervé VII de Léon près de Lesneven, en 1341 - 1342.

— Guillaume défit une flotte anglaise au large de Saint-Mathieu, en 1403, avant de périr devant Dartmouth, en 1404.

— son frère, Tanguy III, le vengea peu après, puis, écarté de la succession au fief, se mit au service des rois de France. Il fut prévôt de Paris et grand maître de l'hôtel du roi Charles VII.

— un autre puiné, Tanguy IV, succéda à son oncle auprès de Charles VII dont on dit qu'il paya les funérailles. Il accomplit plusieurs ambassades pour Louis XI.

Les seigneurs de Trémazan ont un destin moins glorieux : la branche aînée se fonda dans la famille de Rieux, en 1575.



Trémazan : le château vu du sud-ouest. Le donjon et la première enceinte.

Quant au château, il n'est pas mentionné avant 1351 quand Raoul de Cahours, un mercenaire au service du roi de France, promit à ce dernier de s'emparer de la forteresse et de faire obéir Bernard du Chastel. Il n'est pas certain qu'il y parvint ; néanmoins les Anglais, alliés de Jean de Montfort, cherchèrent à s'y installer quelques années plus tard.

Le meilleur endroit pour examiner le site du château et la disposition des différents ouvrages se trouve à une cinquantaine de mètres au sud-ouest des ruines. On aperçoit l'anse de Portsall, à trois cents mètres au nord. Ce petit port existe au moins depuis le XV^e siècle. La forteresse se dresse dans une cuvette marécageuse traversée par un ruisseau. Les terrains situés à l'est et au sud-est dominaient l'assiette du château dont les bâtisseurs eurent soin d'élargir les douves à cet endroit. Ils en extrayèrent les matériaux de construction. Un pigeonnier datant du XVI^e siècle est visible à l'est, du côté de Kersaint où s'élève toujours la chapelle Notre-Dame, érigée en collégiale par Tanguy V du Chastel, en 1518. Ce village était le siège de la juridiction à haute et moyenne justice.

Le château comprend trois ouvrages alignés du sud au nord : le donjon quadrangulaire, une enceinte rectangulaire qui lui est adossée et une autre, trapézoïdale, séparée de la première par un fossé large d'une vingtaine de mètres.

Le donjon est l'édifice le plus remarquable. Il conserve une élévation

d'une trentaine de mètres. Son angle sud, touché par la foudre, s'est effondré au milieu du XIX^e siècle, ce qui accentue l'aspect désolé du site. Sa largeur est de onze à douze mètres ; il a une silhouette conique car ses faces nord et sud sont légèrement inclinées. On a longtemps cru qu'il avait été bâti sur une motte artificielle, mais G. Durand a montré qu'en fait il était emmotté : on a élevé autour de sa base un talus de terre revêtu d'une paroi maçonnée destinée à empêcher la sape de l'édifice. Plusieurs fenêtres sont percées dans ses murs : en effet ce donjon n'était pas seulement un ouvrage défensif, il était aussi la demeure des du Chastel. Le troisième étage qui comporte sept baies moulurées en lancette est surmonté par une série de trous rectangulaires. Ce sont les vestiges des hourds, ces galeries de bois en encorbellement qui ont précédé les mâchicoulis de pierre : les poutres qui les soutenaient étaient encastrées dans la paroi ; quelques fragments sont encore visibles.

Le temps pressant, seuls les plus « aguerris » d'entre nous purent s'élancer à la découverte de l'intérieur du château en traversant les douves marécageuses et en escaladant les éboulis de la première enceinte. Ils purent observer de plus près le donjon, notamment son dispositif d'accès, une porte de plain-pied, jadis défendue par une herse et un assommoir, l'unique cheminée, les baies et les escaliers larges de seulement soixante-dix centimètres.

La cour est recouverte d'éboulis sur deux à trois mètres d'épaisseur. Nous avons pu y constater les ravages effectués par quelques fouilleurs clandestins qui, sous le prétexte de trouver quelques objets de peu de valeur, dégradent les sites archéologiques. Il ne subsiste que deux murs de refend des salles nobles qui étaient adossées à la courtine est. L'analyse des cheminées a permis à G. Durand de dater leur aménagement de la fin du XIV^e siècle ou du début du siècle suivant. Ces pièces accueillirent sans doute le seigneur descendu de son donjon, jugé trop exigü. Nous pûmes encore examiner la courtine nord avec l'entrée du château, une porte en tiers-point semblable à celle du donjon. Elle n'était pas précédée d'un pont-levis mais dotée d'une simple herse renforcée par des poutrelles transversales qui s'encastraient dans les murs.

Le temps nous manqua pour visiter la seconde enceinte édifiée entre le milieu du XIV^e siècle et le milieu du siècle suivant. Cette enceinte se distingue de la précédente par plusieurs aspects : elle est deux fois plus vaste mais elle abritait seulement les communs, les magasins et les écuries. Ses murailles, quoique un peu plus larges, étaient moins élevées ; les courtines et les tours étaient munies de mâchicoulis sur corbeaux et percées de canonnières. Cet ouvrage était prévu pour l'usage des *bouches à feu*, apparues dans la seconde moitié du XIV^e siècle, mais il devait aussi résister à leur tir. On ignore s'il a pu remplacer une basse-cour antérieure mais on sait qu'il a certainement été bâti en plusieurs étapes.

Le château de Trémazan apparaît donc comme un témoin original, et précieux, de l'architecture militaire bretonne du XIII^e siècle. Il illustre cette difficile émergence d'une famille de la moyenne aristocratie qui apparaît tardivement au XIII^e siècle. Elle accroît considérablement ses possessions au XIV^e siècle tout en se mettant au service des ducs de Bretagne mais aussi des rois de France auprès desquels ses puînés se distinguent au XV^e siècle. La forteresse, délaissée après l'extinction de la branche aînée au XVI^e siècle, tomba en ruine au XVIII^e siècle avant d'être vendue comme bien national lors de la Révolution.

Patrick KERNÉVEZ